décembre 2002 volume 5, numéro 12 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Tous à vos postes !
de retour le mois
prochain

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (T) 514/893-0244 (F) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/

Les Infos de Base



Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

État de la publication

L'Infobase Lois du Québec contient les modifications entrées en vigueur publiées à la Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 4 décembre 2002.

L'Infobase Règlements du Québec contient les modifications entrées en vigueur publiées à la Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 4 décembre 2002, et à la Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 49 du 7 décembre 2002.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* contient le texte intégral des projets de lois publiques sanctionnées de 1998 à 2002.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la Gazette officielle du Québec, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 49 du 4 décembre 2002, et de la Gazette officielle du Québec, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 49 du 7 décembre 2002.

La *Statutes of Québec Infobase* est à jour au 1^{er} novembre 2001 et au 28 mai 2002 pour le *Civil Code of Québec*.

La *Regulations of Québec Infobase* est à jour au 30 avril 2002.

L'Infobase Lois du Canada, la Statutes of Canada Infobase, l'Infobase Règlements du Canada, la Regulations of Canada Infobase, l'Infobase Lois annuelles du Canada, la Annual Statutes of Canada Infobase, sont à jour au 31 décembre 2001

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, a. 473.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 71.

Loi sur l'assurance-médicaments, L.R.Q., c. A-29.01, a. 30.

Loi modifiant la Loi sur l'assurancemédicaments et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2002, c. 27, a. 12.

Loi sur le Barreau, L.R.Q., c. **B-1**, a. 128.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 72.

Loi sur les centres financiers internationaux, L.R.Q., c. **C-8.3**, aa. 7, 15, 16, 20, 52, 53, 54, 55, 60.1, 61, 65.1, 71.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, aa. 1-12

Charte de la langue française, L.R.Q., c. **C-11**, aa. 45, 46, 47.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 83-85.

Charte de la Ville de Gatineau, L.R.Q., c. C-11.1, aa. 78, 121.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 190, 191.

Charte de la Ville de Lévis, L.R.Q., c. **C-11.2**, aa. 47, 103, 134.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 192-194.

Charte de la Ville de Longueuil, L.R.Q., c. C-11.3, aa. 49, 89, 120.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 187-189.

Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., c. C-11.4, aa. 52, 152, 183.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 181, 182 (partie), 183.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. C-11.5, aa. 49, 132, 163.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 184-186.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 72, 72.1, 72.2, 72.3, 73, 468.51.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 86-91.

Code de procédure civile, L.R.Q., c. C-25, a. 60.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 92.

Code du travail, L.R.Q., c. C-27, aa. 1, 2, 8, 9, 11, 15, 16, 17, 19, 19.1, 20, 20.0.1, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 27.1, 28, 29-31, 32, 33, 34, 35, 36, 36.1, 37, 37.1, 38, 39, 40, 41, 42, 45.1, 45.2, 46, 47.3, 47.4, 47.5, 49, 50, 50.1-51.1, 52.2, 58.2, 61, 72, 89, 93.9, 99.9, 100.2, 101, 101.6, 101.7, 101.8, 101.10, 111.3, 112, 114, 115, 116, 117-132, 134-137.10, 137.40-137.61, 138, intitulé du chapitre VIII du titre I, 139, 144, 146.2, 151, annexe I.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 1-11, 12 (partie), 13-24, 25 (partie), 26-30, 32 (partie), 33-41, 43, 46, 48, 49, 52-56, 59, 63 (partie), 64 (partie), 65-70.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 267.0.2, 267.0.3, 267.0.4, 267.0.5, 267.0.6.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 94-98.

Loi sur la Commission municipale, L.R.Q., c. C-35, a. 48.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 99.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. C-37.01, aa. 73, 74, 74.1, 74.2, 75, 265.1.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 175-180.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. C-37.02, aa. 64, 65, 66, 67, 68, 229.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 195-200.

Loi sur les décrets de convention collective, L.R.Q., c. **D-2**, aa. 1, 30.1.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 100, 101.

Loi concernant les droits sur les mines, L.R.Q., c. **D-15**, aa. 1, 16.1, 32.2, 35.4, 67

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, aa. 13-17

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.R.Q., c. **E-2.2**, aa. 88.1, 356.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 102, 103.

Loi sur les élections scolaires, L.R.Q., c. **E-2.3**, aa. 11.1, 11.3-11.5, 12, 13, 18.1, 21, 21.1-21.3, 27, 28.1, 30.1-

30.10, 35, 38, 39, 39.1, 40, 41, 42, 43, 44-58.16, sous-section 3 de la section II du chapitre V, 59, 60, 61, 61.1, 62, 65, 69, 71, 72, 75, 77, 78, 79, 80, 83, 84-84.2, 85, 86, 86.1, 87, 88.1, 89, 91, 92, 93.1, 93.2, sous-section 3 de la section IV du chapitre V, 93.3, 94, 98, 98.1, 103, 103.1, 104, 105-105.4, 106, 113, 115, 117, 118, 119, 122, 124, 124.1, 124.2, 127, 129, 130, 131, 133, 135, 137, 138, 141, 142, 150, 155, 159, 160, 160.1, 195, 199, 200, 200.1, 200.2, 203.1, 205, 206, 206.1-209.36, 211, 212, 212.1, 213, 214, 215, 219.1-219.19, 220, 221, 221.1-221.3, 223.1, 223.2, 223.3, 223.4, 280, 282, 282.2-282.4, annexe I, annexe III.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 104, 105;

Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires, L.Q. 2002, c. 10, aa. 2-98.

Loi électorale, L.R.Q., c. **E-3.3**, aa. 40.3, 40.4, 40.10, 40.12.23, 255.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 106;

Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires, L.Q. 2002, c.10, aa. 99-102.

Loi sur l'équité salariale, L.R.Q., c. **E-12.001**, aa. 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, intitulé de la section II du chapitre VI, 112, 113, 121, 123.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 107-118.

Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. **F-2.1**, aa. 5.2, 20, 27, 200.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 119-122.

Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. **F-3.1.1**, aa. 65, 66, 67.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 123-125.

Loi sur les forêts, L.R.Q., c. **F-4.1**, a. 256.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 127.

Loi sur les impôts, L.R.Q., c. I-3, plusieurs.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, aa. 18-326.

Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., c. I-13.3, aa. 345, 347.

Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires, L.Q. 2002, c.10, aa. 103, 104.

Loi sur les jurés, L.R.Q., c. J-2, a. 47.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 131.

Loi sur les maîtres électriciens, L.R.Q., c. M-3, aa. 9.1, 12.0.1-12.0.3, 12.2.

Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction, L.Q. 1998, c. 46, aa. 71, 73, 75.

Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie, L.R.Q., c. M-4, aa. 8.1, 10.1-10.3, 11.2.

Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction, L.Q. 1998, c. 46, aa. 76, 78, 80.

Loi sur le ministère du Revenu, L.R.Q., c. M-31, a. 59.2.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, a. 327.

Loi sur les normes du travail, L.R.Q., c. N-1.1, aa. 123, 123.1, 124, 125, 126, 126.1, 127, 128, 129, 130, 131.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 140-150.

Loi sur l'organisation territoriale municipale, L.R.Q., c. **O-9**, aa. 176.1, 176.4, 176.5, 176.6, 176.7, 176.8, 176.9, 176.11, 176.19.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 151 (partie). Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, L.R.Q., c. **P-38.1**, a. 49.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 152.

Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, L.R.Q., c. **R-5**, aa. 33, 34, 34.0.0.0.3, 34.1.0.1, 34.1.4.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, aa. 328-332.

Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, L.R.Q., c. **R-8.2**, aa. 61, 74.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 153, 154.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, a. 183, annexe I.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 155-157.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, aa. 45.0.3, 48, 61.4, 65, 74, 75, 93, 105.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 160-167.

Loi sur la santé et la sécurité du travail, L.R.Q., c. **S-2.1**, aa. 1, 244.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 168, 169.

Loi sur la sécurité incendie, L.R.Q., c. **S-3.4**, a. 154.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 174.

Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise, L.R.Q., c. **S-29.1**, intitulé de la section I, aa. 1, 3.2, 10.1, 12, 13.1, 17.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, aa. 333-339.

Loi sur la taxe de vente du Québec, L.R.Q., c. **T-0.1**, a. 164.

Loi budgétaire no 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, L.Q. 2002, c. 40, a. 340.

Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. **T-16**, aa. 5.2, 106, 248.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, aa. 170-172.

Loi sur les sociétés de transport en commun, L.Q. 2001, c. 23, aa. 73, 74, 75.

Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, L.Q. 2001, c. 26, a. 201.

Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, L.Q. 2002, c. 23.

Entrée en vigueur des aa. 8-18, 19 (partie), 20-25, 49-51, 56, 60 (partie), 61 (partie), 69.

Loi concernant la réalisation d'un projet de débarcadère dans le port de Chandler, L.Q. 2002, c. 43.

Entrée en vigueur de la loi.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la détermination du taux d'intérêt applicable aux fins des articles 60, 90, 135, 261 et 364 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 0.4.02], a. 2;

Règlement sur la signature de certains documents du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, [R.R.Q., c. A-6, r. 28.1], titre, aa. 1, 2, 2.1, 3, 4, 6-15;

Règlement sur les permis d'exploitation de lieu de présentation de films en public de distributeur et de commerçant au détail de matériel vidéo, [R.R.Q., c. C-18.1, r. 0.1.4.001], aa. 28, 28.1;

Arrêté concernant l'approbation des balances, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.001], annexe V;

Règlement sur les élections au Bureau de l'Ordre des ergothérapeutes du *Ouébec*, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 80.2], aa. 6, 7, 15, 22, 30, 32.1, annexes I, II, III,

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des ergothérapeutes, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 06-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 8049], nouveau;

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des notaires, [R.R.O., c. C-26, D. 1348-2002 du 20-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 8208], nouveau;

Règlement sur la rémunération des arbitres, [R.R.Q., c. C-27, r. 4.2], abrogé;

Règlement sur la rémunération des arbitres, [R.R.Q., c. C-27, r. 4.3], a. 11;

Règles de régie interne de la Commission des relations du travail. [R.R.Q., c. C-27, D. 1317-2002 du 12-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 8047], nouveau;

Décret concernant la désignation et la délimitation des terres du domaine de *l'État*, [R.R.O., c. **C-61.1**, D. 573-87 du 08-04-87, (1987) 119 G.O. 2, 2376], annexe 199;

Décret sur l'enlèvement de déchets solides de la région de Montréal, R.R.Q., 1981, c. **D-2**, r. 29, préambule;

Décret sur l'installation d'équipement pétrolier, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 33, aa. 11.02-11.04;

Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, [R.R.Q., c. **I-9**, r. 1.3], a. 47;

Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Industrie et du Commerce, [R.R.Q., c. M-17, r. 5.4], aa. 1.1, 2, 4.1, 0.24.00000001.1], a. 1; 9, 10.1;

Règlement 1 sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Santé et des services sociaux, [R.R.Q., c. M-19.2, r. 4.4], aa. 2, 2.1;

Décret concernant les modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Relations internationales, [R.R.Q., c. M-25.1.1, r. 2.1], abrogé;

Décret concernant les modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Relations internationales, [R.R.Q., c. M-25.1.1, D. 1350-2002 du 20-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 8212], nouveau;

Règlement sur la commercialisation du bois de la Beauce, [R.R.Q., c. M-35, r. 20.1], aa. 1, 10;

Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de bois de la région de Montréal, [R.R.Q., c. M-35, r. 41.1.1], a. 1.2;

Règlement sur les surplus de la récolte 2000 des producteurs acéricoles, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 0.4.1.3], a. 4;

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Beauce pour l'application du Plan conjoint et de différents règlements, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.8.03], aa. 1, 2, 3;

Règlement sur l'imposition d'une contribution spéciale pour l'administration du fonds forestier des producteurs de bois de la Beauce, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.8.3], a. 1;

Règlement sur la contribution des producteurs de bois de la région de Montréal pour l'application du Règlement sur l'exclusivité de la vente du bois, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.17.4], a. 1;

Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait de chèvre aux frais de mise en marché, [R.R.O., c. M-35.1, r.

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des notaires, [R.R.Q., c. N-2, r. 10.1], abrogé:

Règlement sur le captage des eaux souterraines, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 1.3], aa. 26, 30, 51, 56, 57, 58, 65;

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 11.1], aa. 22, 35, 46, 47, 48, 48.1;

Règlement sur les conditions et les cas où la conclusion d'un contrat d'approvisionnement par le distributeur d'électricité requiert l'approbation de la Régie de l'énergie, [R.R.Q., c. **R-6.01**, D. 1354-2002 du 20-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 8151], nouveau;

Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux externes en inhalothérapie des établissements qui exploitent un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée, [R.R.Q., c. S-4.2, A.M., 2002-014 du 31-10-02, (2002) 134 G.O. 2, 8153], nouveau;

Délégation de pouvoirs par la Commission des valeurs mobilières du *Ouébec suivant l'article 307 de la Loi* sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. *V-1.1*), [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 0.1], a. 1;

Règlement sur le registre des lobbyistes, [L.Q., 2002, c. 23, D. 1299-2002 du 06-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 7731], nouveau;

Tarif des droits relatifs au registre des lobbyistes, [L.Q., 2002, c. 23, D. 1300-2002 du 06-11-02, (2002) 134 G.O. 2, 7734], nouveau.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Tous à vos postes! de retour le mois prochain

Le mois prochain, surveillez la suite de cet article : Options de Folio VIEWS : Partie 2.

Cette chronique vous appartient. Contactez-nous à l'adresse infodebase@gaudet.qc.ca pour toute suggestion relative aux sujets abordés.